Compte rendu de l'assemblée générale ...

par Pierre Chaillot

'assemblée générale 2003 de l'AAM s'est tenue le mardi après-midi 28 octobre dans une salle de réunion du NOVOTEL de PARIS-BERCY.

Elle avait été précédée le midi par un déjeuner réunissant la plupart des participants de l'AG et quelques invités ayant répondu présent : M.Ravard, DRH représentant M. Beysson PDG de Météo-France, M.Ferjeau (président de l'ANAFACEM), madame Bigot (responsable du service des pensions de Météo-France), Michel Beaurepaire (reponsable du comité de rédaction d'ARC EN CIEL) et Grégory Fifre (technicien supérieur à Strasbourg) lauréat du prix AAM 2002.

61 adhérents ont signé le livre d'or des présences et 159 mandats ont été reçus.

La réunion de l'Assemblée générale a été ouverte à 14 heures par le Président Michel Maubouché qui avait remplacé à ce poste Jean Labrousse lors du Conseil d'administration de juin 2003.

En préliminaire aux débats de cette assemblée générale, Michel Maubouché a remis le diplôme du prix AAM 2002, ouvert cette année là aux élèves techniciens supérieurs de Météo-France, à Grégory Fifre en poste au bureau des études à la Direction interrégionale nord-est à Strasbourg. Son mémoire sur "les surcotes océaniques " a fait l'objet d'une publication dans le numéro 141 de notre bulletin Arc en Ciel.

Après un discours d'introduction de Michel Maubouché (voir page 2), Pierre Chaillot – qui a remplacé Pierre Fournier à ce poste, également lors du Conseil de Juin 2003 – a lu le rapport moral et compte-rendu d'activité (voir page 3). Ce rapport a été approuvé à l'unanimité par l'assemblée générale.

Après la lecture de la liste des adhérents décédés depuis l'assemblée générale de 2002 (27 portés à notre connaissance), une minute de silence a été observée en leur mémoire.

Olivier Schneider, trésorier, a présenté le bilan financier 2002 qui a été adopté à l'unanimité. Puis il a poursuivi avec un exposé sur l'exécution du budget 2003 en cours et fixé les perspectives budgétaire 2004. A l'issue de cette présentation, la cotisation 2004 sur proposition du bureau sortant a été, à l'unanimité, fixée à 20 € soit au même niveau qu'en 2002 et 2003.

Il a été souligné à cette occasion que la déduction fiscale était passée de 50 % à 60 % en 2003.

Concernant les adhérents, Jacques Decreux a fait état d'une petite analyse de répartition de ces adhérents dans diverses tranches d'âge (voir encadré page 9). De ce petit travail très instructif, il est ressorti la nécessité de tout mettre en œuvre pour inciter les "jeunes retraités " de Météo-France à venir rejoindre les rangs de notre association.

Lors de la discussion générale sur le bilan d'activité, quelques idées ont été émises, entre autres :

• Intervention de l'AAM souhaitée lors des stages " retraite " organisés chaque année au Bataillet (Francis Dutartre).

- Dresser chaque année la liste de tous les collègues météos décédés et pas seulement de ceux adhérents de l'AAM. Le bureau étudiera la faisabilité de cette proposition.
- Faire un petit " curriculum vitae " de chacun des décédés (Marc Jabard),
- Indiquer dans une rubrique d'Arc en Ciel et sur le site AAM, les lieux et dates des diverses rencontres et manifestations organisées par l'ensemble des comités régionaux (Henri Treussart),
- Mieux faire connaître l'existence de l'AAM auprès des météorologistes (Francis Dutartre).

Point concernant la récompense de services émérites envers l'AAM

Michel Maubouché a rappelé que la réflexion sur ce sujet a duré près de 2 ans et il a présenté la proposition émanant du dernier conseil d'administration. Proposition qui, si elle était adoptée, devrait se traduire par la création d'un article 3 au règlement intérieur :

- attribution du titre de " membre honoraire " aux membres de l'AAM ;
- délivrance d'une médaille pour les personnalités extérieures et, à titre exceptionnel, pour les adhérents de l'AAM.

Après présentation d'un modèle de médaille et indication du coût (3 528 € pour 50 pièces auxquels il faut ajouter la gravure du nom du récipiendaire soit 5,6 €/médaille, chaque médaille revenant ainsi à 76,16 €), le débat s'est engagé et la proposition a été mise au vote.

Volet 1 : création d'un titre de membre honoraire : adoption à l'unanimité,

Volet 2 : attribution d'une médaille : rejet par une large majorité de l'assemblée générale.

En fonction de ces votes, le projet d'article 3 a été adopté en ces termes :

"Tout membre ayant rendu d'éminents services à l'association peut être récompensé en se voyant décerner le titre de " membre honoraire ".

Les propositions de distinction sont soumises par un ou plusieurs membres de l'association au Président du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration désigne un comité spécial chargé d'étudier ces propositions. Ce comité est composé de quatre à cinq membres, dont le Président et les deux vice-présidents. Il rapporte au Conseil d'Administration qui décide des récipiendaires éventuels par vote à bulletin secret. La décision est ensuite mise en œuvre par le Bureau.

L'annonce de cette distinction est faite au cours de l'Assemblée Générale de l'Association qui suit cette décision."

Élections au conseil d'administration

Il s'agissait de renouveler un tiers des membres du conseil. 5 membres sortants se représentaient : Jean Coydon, Michel Estéoule, Pierre Fournier, Jacques Lorblanchet et Simone Treussart. Un nouveau candidat se présentait : Jean-Jacques Boussious.

la vie de l'association

Ces 6 candidats ont été élus pour un mandat de 3 ans. Il y a eu 207 votants, 21 bulletins blancs ou nuls soit 206 valablement exprimés. Les candidats ont obtenu : 182 voix pour J.Lorblanchet, 180 pour S. Treussart, 178 pour J.Coydon et P. Fournier et 177 pour J.J. Boussious et M. Estéoule.

Suite à cette élection, le nouveau conseil est ainsi constitué :

Jean-Jacques Boussious, Georges Chabod, Pierre Chaillot, Joseph Chouchana, Henri Conan, Jean Coydon, Jacques Decreux, Francis Dutartre, Michel Estéoule, Pierre Fournier, Marie-Blanche Kirche, Laurent Laplace, Guy Larroucau, Jean Lohier, Jacques Lorblanchet, Michel Maubouché, Olivier Schneider et Simone Treussart.

Pause et réunion du nouveau Conseil d'Administration

A l'issue de ces élections, une pause est observée pour permettre, entre autres, au nouveau conseil d'administration de se réunir et d'élire son nouveau bureau :

- le conseil d'administration a pris acte de la décision de l'AG de nommer Jean Labrousse, ancien président, président d'honneur.
- les membres du précédent bureau étant reconduits dans leurs fonctions, le nouveau bureau est ainsi constitué :

présidents d'honneur : Patrick Brochet Maurice Joliette Jean Labrousse

président :

Michel Maubouché

vices présidents :

Jacques Decreux Jacques Lorblanchet

secrétaire général : Pierre Chaillot

trésorier :

Olivier Schneider

trésorier adjoint : Jean Coydon

Autres questions abordées par ce conseil :

- pour ce qui concerne le titre de membre honoraire, conformément à la décision de l'assemblée générale, celui-ci sera créé, après que le bureau aura vérifié que le titre de "membre honoraire" d'une association délivré à des membres de leur vivant soit juridiquement valable.
- il est pris acte du rejet de la création d'une médaille et de l'adoption de l'article 3 (projet modifié en conséquence) au règlement intérieur.
- création du "Comité promotions": ce comité a pour but de proposer des idées et des actions pour permettre à l'AAM de se développer. Sont élus à l'unanimité à ce nouveau comité: Francis Dutartre, Michel Estéoule et Jacques Lorblanchet.

- Date du prochain conseil : le 17 février 2004, couplé avec le repas offert à Trappes par l'AAM aux personnels de Météo-France qui nous apportent leur aide pour notre bon fonctionnement.

Reprise de l'Assemblée générale

Le président, Michel Maubouché, donne lecture de la nouvelle composition du bureau et des premières mesures prises par le nouveau conseil d'administration.

Il indique que la prochaine assemblée générale 2004 se déroulera à Lyon et précise que Michel Estéoule a accepté de prendre en main son organisation et le voyage associé.

Après cette annonce, Michel Maubouché prononce le discours de clôture de cette assemblée générale 2003 (voir page 7).

Chacun peut repartir dans "ses foyers" content d'avoir contribué à un moment important de la vie démocratique de l'AAM et d'avoir retrouvé durant ces quelques heures des amis. Pour ceux qui ont, préalablement à cette assemblée générale, participé à la belle croisière sur la Seine, c'est avec plein de bons souvenirs et un peu de ...fatigue qu'ils prennent le chemin du retour.

Répartition par tranches d'âge des adhérents

Ce tableau de répartition a été élaboré à partir d'un fichier 2003 portant sur 414 adhérents.

Parmi ces 414 adhérents, 32 n'ont pu être pris en compte faute de nous avoir indiqué leur date de naissance.

La répartition des 372 adhérents identifiés est la suivante :

- nés avant 1913, 90 ans et plus : 20
- nés entre 1913 et 1923, entre 80 et 90 ans : 130
- nés entre 1923 et 1933, entre 70 et 80 ans : 149
- nés après 1933, moins de 70 ans : 73

A la lecture de cette répartition, je pense que comme moi, vous estimerez qu'un effort de recrutement est nécessaire!

Jacques Decreux